



Edingensesteenweg 196
1500 Halle, Belgium

Halle, le 28 août 2020

Dans le cadre de la loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques d'achat, le Conseil d'administration a reçu la notification suivante en date du 27 août 2020 de la part de KORYS SA.

Etablissements Fr. Colruyt SA
Att. Conseil d'Administration
Edingensesteenweg 196
1500 HALLE

Halle, le 27 août 2020

Concerne: *Communication d'un accord d'action de concert en vertu de l'art. 74 de la Loi du 1^{er} avril 2007- Actualisation.*

Chers membres du Conseil d'Administration,

En application de l'article 74 § 7 et § 8 de la Loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition (la "Loi"), nous vous avons communiqué le 18/02/2008 qu'au 1^{er} septembre 2007, plusieurs parties agissant de concert détenaient conjointement plus de 30 % des titres avec droit de vote émis par la S.A. Etablissements Fr. Colruyt (la "Société").

Veillez trouver ci-après une actualisation au 27/08/2020 des différentes participations conformément à l'article 74 § 8 de la loi précitée.

La présente notification vous est envoyée au nom et pour compte de toutes les parties agissant de concert.

Les parties concernées par l'action de concert et leur participation respective sont les suivantes:

Parties concernées	Situation au 29/08/2019	Situation au 27/08/2020
Korys SA	68.800.459	68.811.959
Korys Investments SA	1.435.520	1.435.520
Sofina SA	4.450.115	3.765.115
Etablissements Fr. Colruyt SA	432.080	2.799.868
Korys Business Services I SA	1.000	1.000
Korys Business Services II SA	1.000	1.000
Korys Business Services III SA	1.000	1.000
La fondation de droit suisse Stiftung Pro Creatura	147.755	146.755
Impact Capital SA	90.000	60.000
Des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3% des titres avec droit de vote de la société)	8.930.956	8.709.175
Total	84.289.885	85.731.392

La SA Etablissements Fr. Colruyt est réputée agir de concert en application de l'article 3 §2 de la Loi.

Le nombre d'actions concernées par l'action de concert s'élève donc à 85.731.392, soit 61,93 % des actions émises de la Société au 27 août 2020 (138.432.588).

Chaîne des entreprises contrôlées :

- La SA Korys est contrôlée par Stichting Administratiekantoor Cozin.
- La SA Ets Fr. Colruyt est contrôlée par la SA Korys.
- La SA Korys Investments est contrôlée par la SA Korys.
- Les SA Korys Business Services I, SA Korys Business Services II et SA Korys Business Services III sont contrôlées par SA Korys.
- Stiftung Pro Creatura, fondation de droit suisse et la SA Impact Capital sont contrôlées par des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3 % des titres avec droit de vote de la société).
- La SA Sofina est contrôlée par les sociétés du consortium composé de la SA Union Financière Boël, de la SA Société de Participations Industrielles et de la SA Mobilière et Immobilière du Centre.

Toutes les informations mentionnées dans cette lettre concernent la situation au 27 août 2020.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Les parties à l'accord d'action de concert:

la SA KORYS, également au nom des parties à l'action de concert



Jef Colruyt,
Président du Conseil d'Administration